



215 Avenue Honoré
de Balzac

18300 SANCERRE

☎ 02.48.54.19.17

intendance.01800311@ac-orleans-tours.fr

TARIFS ET PAIEMENTS

DE LA DEMI-PENSION

ANNÉE 2025/2026

FORFAIT 4 JOURS PAR SEMAINE

Tarif Trimestriel Le paiement s'effectue en une seule fois en début de trimestre ou par prélèvement automatique chaque mois en remplissant le document joint : « Prélèvement SEPA » (fournir un RIB)
1^{er} Trimestre => 195,25 € Septembre – Décembre
2^{ème} Trimestre => 149,10 € Janvier – Mars
3^{ème} Trimestre => 142,00 € Avril – Juillet
MONTANT ANNUEL : 486,35€

Les élèves externes (qui ne sont pas inscrits à la cantine) ont la possibilité d'y manger occasionnellement à raison de 2 fois par semaine maximum.

Tarif du ticket repas pour les externes : **3,95 €**

La 1^{ère} carte de cantine est offerte à tous les élèves, elle est valable durant les 4 années de Collège.

En cas de perte ou de dégradation, l'élève devra se présenter au Service Intendance avec un mot de ses parents dans le carnet de correspondance et 10€ afin qu'une nouvelle carte lui soit réattribuée sachant qu'elle est obligatoire pour le passage à la demi-pension.